

AVANT

Prudence Créole
Assurément réunionnais



Saison Cyclonique

Au début de chaque saison : Préparez-vous

Inspecter votre Habitat :



- ▶ Vérifiez et renforcez si nécessaire la structure de votre habitation
- ▶ Nettoyez les abords de votre logement
- ▶ Enlevez, à l'extérieur, tout objet pouvant être emporté et devenir un projectile dangereux en cas de vents forts

Choisissez l'endroit où vous vous mettrez à l'abri en cas de cyclone :



- ▶ Repérez les lieux les plus solides du bâtiment et éloignés des baies vitrées
- ▶ Si votre habitation n'est pas sûre, informez-vous sur les lieux de protection et d'accueil proposés par les autorités.
- ▶ Indiquez à vos proches où se trouve votre lieu d'abri et mutualisez les coordonnées de votre famille.

Prévoyez d'ores et déjà la crise et l'après-crise :



- ▶ Vérifiez et préparez les équipements nécessaires aux situations d'urgence
- ▶ Constituez des stocks pour l'après-crise
- ▶ Placez vos réserves dans des sacs étanches.
- ▶ Stockez-les dans un lieu accessible et abrité.

AVANT

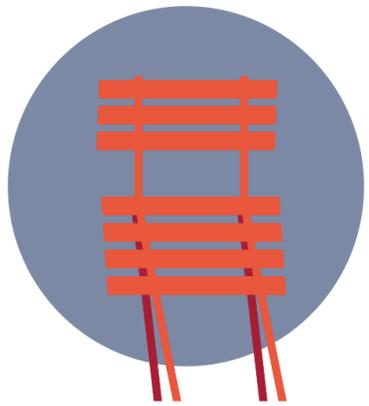
Prudence Créole
Assurément réunionnais



Saison Cyclonique

À l'annonce d'un cyclone : Mettez en place les mesures de dernière minute et soyez vigilant

Protégez l'habitat et les biens :



- ▶ Enlevez tout ce qui peut devenir un projectile en cas de vents forts.
- ▶ Renforcez la structure de votre habitation
 - Fermez les ouvertures avec des panneaux de bois cloués
 - Attention : n'obstruez pas les grilles de ventilation
 - Scotchez les fenêtres.



- ▶ Coupez les réseaux de gaz, électricité, eau, pour notamment éviter les incendies.
- ▶ En cas d'utilisation de groupes électrogènes, veillez à respecter les consignes d'utilisation et à les placer à l'extérieur du bâtiment.
- ▶ Amarrez les canots le plus loin possible du rivage.
- ▶ Rentez les animaux de ferme et domestiques dans des locaux.

Soyez vigilant

Ne vous approchez pas du rivage en cas de forte houle et ne franchissez jamais un radier submergé.



PENDANT

Prudence Créole
Assurément réunionnais



Saison Cyclonique

Lorsque le cyclone survient : Mettez-vous en sécurité et soyez attentif

Mettez-vous en sécurité :



- ▶ Rejoignez votre lieu d'abri pré-identifié (chez vous, ou un des abris proposés par les autorités).
- ▶ Ensuite, ne sortez plus sous aucun prétexte et attendez la fin de l'alerte ;
- ▶ Méfiez-vous du « calme » apparent de l'œil du cyclone : une fois passé, les vents se renforceront.

Soyez attentif :



- ▶ Informez-vous : écoutez et suivez les consignes des autorités, relayées par les médias locaux ;
- ▶ Surveillez la résistance de l'abri et le risque d'inondation ;

Tenez-vous informé de la situation :



- ▶ Ne téléphonez qu'en cas d'urgence : laissez les secours disposer au mieux des réseaux.
- ▶ Redoublez de vigilance la nuit.

APRÈS

Prudence Créole
Assurément réunionnais



Saison Cyclonique

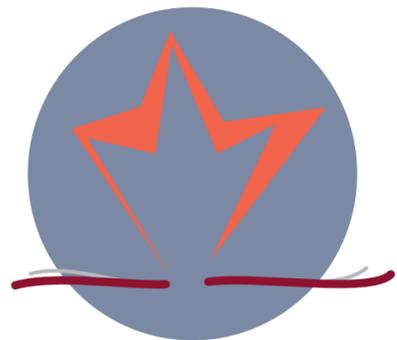
Après le cyclone : Évitez les dangers qui suivent tout passage de cyclone

Limitez vos déplacements au strict nécessaire :



- ▶ Laissez la place aux secours.
- ▶ Conduisez avec prudence.

Eloignez-vous des dangers pour vous en protéger :



- ▶ Ne touchez pas aux fils électriques par terre
- ▶ Éloignez-vous des objets en hauteur « prêts à tomber »
Vérifiez l'état des aliments congelés/réfrigérés. Jetez-les en cas de doute.



- ▶ Assurez-vous auprès des autorités locales que l'eau du robinet est potable. Dans tous les cas, faites couler l'eau avant de consommer
- ▶ En cas d'utilisation de l'eau d'un puits privé, renseignez-vous également auprès de votre mairie avant de le remettre en service
- ▶ En cas d'utilisation de groupes électrogènes, veillez à les placer à l'extérieur du bâtiment.
- ▶ Réparez et confortez votre habitation, et faites votre déclaration à votre assureur.

Rappel des niveaux d'alerte



"Je m'informe"
Menace potentielle (dans plus de 24 heures)



"Je me prépare"
Danger dans les 24 heures



"Je me confine"
Danger imminent: 3 heures pour se confiner



"Je reste confiné"
Danger exceptionnel (vents > 200 km/h)



"Je me tiens informé des consignes"
Le phénomène est passé, mais il reste des dangers



Informations non contractuelles données à titre purement indicatif dans un but pédagogique et préventif.
Prudence Créole ne saurait être tenue responsable d'un préjudice d'aucune nature lié aux informations fournies.

Sources :

<https://www.gouvernement.fr/risques/cyclone>

<http://www.reunion.gouv.fr/le-risque-cyclonique-r169.html>

<http://www.mayotte.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-et-securite>

<http://www.meteofrance.re/cyclone/activite-cyclonique-en-cours>